

Environnement



[1] Honorée de la 3e fleur en 2002, Voreppe poursuit chaque

année sa politique d'embellissement de la ville en s'appuyant sur des critères de développement durable.

- **Limiter les produits phytosanitaires par :**

1. L'usage de désherbeurs thermiques
2. la mise en place de paillage (broyage de bois, fèves de cacao...)
3. L'utilisation de produits respectueux de l'environnement (savon noir, bacillus thurengiensis, anti-limace naturel...)
4. L'achat de bulbes de fleurs non traités
5. L'utilisation de balais désherbeurs pour la balayeuse

- **Différencier la gestion des espaces par :**

1. La mise en place de zones de fauches tardives dans les secteurs de la Roize, du parc Stravinski, et le parc de Charminelle
2. Le recours à la tonte type " Mulching "

- **Gérer la ressource en eau par :**

1. L'arrosage intégré automatique fonctionnant la nuit pour les massifs de fleurs.
2. L'utilisation d'eau pompée dans le parc de la Mairie pour les compositions florales hors sol.
3. L'arrosage du terrain de rugby avec l'eau récupérée dans le parc Lefrançois.
4. Le choix de végétaux peu consommateurs d'eau.

Le service espaces verts et propreté assure lui-même les travaux de tonte, fauche et débroussaillage, l'entretien des arbres, des arbustes, des haies, des rosiers, des plantes vivaces, du fleurissement quatre saisons...soit une surface de plus de 28 ha, près de 30 m2 par habitant.

- **Télécharger la [plaquette 2017 Voreppe et le Développement durable](#)** ^[2]

[Tweet](#) ^[3]



[Connexion](#)



[Flux RSS](#)



[Nous suivre sur Twitter](#)



[Mentions](#)

[légales](#)



[Contact](#)

Source URL: <https://www.voreppe.fr/article/environnement>

Liens

[1] <https://www.voreppe.fr/sites/default/files/field/image/P1120853.JPG?itok=JOYjn0pA>

[2] https://www.voreppe.fr/sites/default/files/fleurissement_2017_site.pdf

[3] <http://twitter.com/share>